

eux-mêmes l'affaire à leur guise. C'est ce qu'il fera privément, et plus tard il sera heureux de rendre compte à ses lecteurs du résultat obtenu, à la gloire de saint Antoine de Padoue.

—O—

UN MOT

Plusieurs de nos abonnés ne se sont pas encore mis en règle avec l'administration. Nous avons déjà déclaré que nous ne voulons point causer d'ennuis ; mais le prix [25 cts par an] de notre bulletin ne nous permet pas de largesses. Ceux qui ont reçu leur compte voudront bien y faire honneur ; car, après un an et demi, ils admettront qu'il est un peu tard pour renvoyer une publication sans en payer l'abonnement.

—O—

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

QUÉBEC.—Un jeune homme, trois jeunes filles de ma parenté, et moi-même, nous nous sommes adressés à saint Antoine, avec prières et promesses pour obtenir de l'emploi que nous cherchions en vain depuis longtemps ; dans le plus bref délai, tous, nous avons été placés on ne peut plus convenablement et au-delà de toutes nos espérances.

Grâces soit rendues à ce grand saint Antoine de Padoue pour sa protection si évidente pour nous P.-H. T.

BERTHIER.—Une jeune mère de famille, en danger de mort, a été recommandée avec ferveur à saint Antoine et elle a été sauvée !—Une autre a été secourue par saint Antoine, dans un pressant besoin.

Reconnaissance éternelle à ce grand saint ! X.

LOUISEVILLE.—Ci-inclus une piastre, paiement d'abonnement des années de 1896 à 1899 inclusivement, année à laquelle je ne crois pas arriver ; car je sens ma santé s'affaiblir et les liens de mon corps se briser ; c'est ce que me fait l'âge, quatre-vingt-douze ans.

Lettre de Mgr Joachim Boucher, ancien curé de Louiseville, chanoine honoraire des Trois-Rivières et de l'insigne Basilique de Lorette (Italie).

ORLEANS, ONT.—L'hiver dernier j'eus un mauvais rhume qui ne voulait plus me quitter. Je commen-